

Communiqué de presse

Le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et la CNDP signent une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA

Rabat- 09.04.2021 – Le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS) et la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) ont signé ce vendredi 09 avril 2021 une convention de partenariat d'adhésion au programme DATA TIKA, pour la mise en œuvre de la loi 09.08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Les deux parties s'y engagent à travailler en commun pour atteindre les objectifs suivants :

- Généraliser la culture de la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel au sein du MCJS, et ce, à travers la mise en œuvre d'un programme DATA TIKA.
- La production conjointe des supports de communication au profit des enfants, des adolescents et des jeunes.
- La mise en place d'activités d'animation et de sensibilisation destinés aux enfants et aux jeunes.

Ces programmes DATA-TIKA, inaugurés par la CNDP en Juillet 2020, visent une collaboration avec chacun des partenaires adhérents sur les trois chantiers suivants :

- **Renforcement de la conformité à la loi 09-08**
 - Formation par la CNDP des interlocuteurs Protection des Données à caractère Personnel.
 - Revue et mise à niveau de la conformité à la loi 09-08.
 - Ouverture anticipée au partenaire adhérent de l'accès à une application de notifications dématérialisées.
- **Inversion du paradigme**
 - Brainstorming sur les usages de données (et en particulier, sur les données à caractère personnel) tels qu'envisagés ou souhaités par le partenaire adhérent dans le cadre de ses activités présentes et futures.
 - Passage en revue de différentes problématiques liées au numérique, notamment leur impact sur les jeunes.

- **Préconisations pour des briques de confiance numérique.**
 - Formalisation des conclusions afin d'en faire une matière à verser dans une réflexion transverse.
 - Production de préconisations sur les briques de confiance numérique au service de différents usages numériques.

A l'occasion de cette cérémonie, M. Othman El Ferdaous a mis en exergue l'engagement du Ministère à travers ses différents programmes de formation et d'animation à destination des enfants et des jeunes, ainsi que le tissu associatif partenaire du Ministère : « l'éveil des plus jeunes à leurs droits et devoirs numériques est très important pour l'avenir du Maroc, c'est une clef pour le développement ».

M. Omar Seghrouchni a rappelé de son côté les grandes lignes du programme DATA-TIKA ainsi que l'importance de l'adhésion des administrations à la formule « DATA-TIKA Institutions Publiques ». Il a également souligné l'importance de la sensibilisation des enfants et des jeunes vis-à-vis de la protection de leurs données à caractère personnel dans un monde de plus en plus digitalisé. « Pour vivre digital, il faut respirer protection des données à caractère personnel » a-t-il ajouté.

Le programme DATA-TIKA vise à répondre à trois questions essentielles :

- Quels sont les leviers nécessaires pour l'émergence d'une économie de la donnée, et quelle est la place occupée par les données à caractère personnel ?
- Comment valoriser les « actifs data » existants et quels sont les mécanismes de protection à envisager pour assurer, à la fois, respect de la vie privée, encouragement de l'innovation et incitation à l'investissement ?
- Comment mettre à jour nos compréhensions et nos acceptations au sujet des frontières entre vie privée et vie publique, entre données à caractère personnel et données à caractère non personnel ?

A propos du MCJS (www.mjs.gov.ma)

A propos de la CNDP (www.cndp.ma)